

**COMMUNE DE LA BRUYERE**

**ASSEMBLEE DU CONSEIL  
COMMUNAL**

Extrait du Code de la  
Démocrate Locale et de la  
Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut  
prendre la résolution si la  
majorité de ses membres en  
fonction n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été  
convoquée deux fois sans s'être  
trouvée en nombre compétent,  
elle pourra, après une nouvelle  
et dernière convocation,  
délibérer quel que soit le  
nombre des membres présents,  
sur les objets mis pour la  
troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité(e) pour la première fois à assister à la  
séance qui

aura lieu le 28 août 2007 à la Maison  
communale à

Rhisnes, à 19 H 30' précises.

Le 16/8/2007

Le Secrétaire ff.,  
Bourgmestre,

Le

M. GUYAUX

R. CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE:

1. Procès-verbal de la séance du 07 août 2007 : Approbation.
2. Compte communal – Bilan et Compte de résultats : Exercice 2006 : Approbation.
3. Budget de la Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest : Exercice 2007 : Modification  
budgétaire n°1 : Service ordinaire : Décision.
4. Budget de la Fabrique d'Eglise protestante de Gembloux : Exercice 2008 : Approbation.
5. Finances communales : Demande d'emprunts pour financer divers travaux et acquisitions : Décision.
6. Service incendie : Régularisation pour les années 2004 et 2005 - Provisions pour les années 2006 et 2007 : Avis.
7. Enseignement : Ecole communale d'Emines : Acquisition d'une auto-laveuse : Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.

8. Enseignement : Ecole communale de Rhisnes : Acquisition d'une monobrosse : Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
9. Fourniture de gasoil de chauffage et de gasoil industriel : Exercices 2007-2008 : Décision.
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
10. Fourniture de gasoil routier : Exercices 2007-2008 : Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
11. Patrimoine communal : Travaux d'abattage d'arbres, de broyage et d'enlèvement de bois le long des berges d'un ruisseau : Décision.
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
12. Service environnement : Acquisition d'une tondeuse : Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
13. Asbl Tennis de Table de Rhisnes : Bail emphytéotique : Décision.
14. Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants : mise à disposition de locaux de l'école communale de Bovesse pour la création d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance : Décision.
15. Asbl Gestion Logement Andenne-Ciney : Désignation d'un représentant au sein du Comité d'Attribution.
16. Plan d'Itinéraires Communaux Verts « PICVerts 2007-2008 » : Dossier de candidature : Approbation et demande de subsides.

#### A HUIS CLOS :

17. Enseignement : Evaluation de deux directeurs d'école temporaires : Prise de connaissance.
18. Enseignement : Demande de congé pour prestations réduites pour raison de convenances personnelles à 1/5 temps : Décision.
19. Enseignement : Demande de pause carrière à mi-temps : Décision.
20. Enseignement : Demande de pause carrière à mi-temps : Décision.
21. Enseignement : Demande de pause carrière à 1/5 temps : Décision.

22. Enseignement : Demande de pause carrière à temps plein : Décision.
23. Enseignement : Demande de pause carrière à 1/5 temps : Décision.
24. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère.
25. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.
26. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère.
27. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère.
28. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale de religion à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.

## COMMENTAIRES.

1. /
2. Voir annexes.
- 3.

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	21.824,69 €	21.824,69 €	0
Majoration de crédits	5.000,00€	5.000,00 €	0
Nouveau budget	26.824,69 €	21.824,69 €	0

Cette majoration de crédit concerne la restauration et la protection de deux vitraux du porche de l'Eglise. Le financement serait réalisé par l'augmentation à due concurrence de la dotation communale au service ordinaire.

- 4.

Recettes : 20.160,00 €	Dépenses : 20.160,00 €	Solde : 0
Participation communale : 1.251,42 € (1.193,81 € en 2007 et 1.063,70 € en 2006)		

- 5.

Date du Conseil	Montant (€)	Objet	Durée (année)
14/09/2006	29.645,00	Acquisition d'un tracteur d'occasion	5
23/02/2006	59.774,00	Elaboration d'un diagnostic et d'un règlement communal d'urbanisme	10
14/09/2006	35.068,00	Travaux de raclage et pose de produits enrobés	20
14/09/2006	19.833,57	Travaux zone de refuge	20
29/05/2007	68.189,55	Acquisition d'une balayeuse	10
29/05/2007	32.271,50	Remplacement de la grue sur un camion	5
30/01/2007	18.500,00	Remplacement de la toiture de la salle La Ruche	20

6. Par courrier du 23 juillet 2007, Monsieur le Gouverneur Mathen informe le Collège Communal de l'inexactitude du montant portant sur la régularisation de la redevance de la Commune pour l'année 2004. En effet, un montant final excédentaire de 12.305,98 € nous sera ristourné (contre 8.575,86 € annoncés au Conseil Communal en date du 27 mars 2007).

Pour 2005, le Conseil Communal a accepté le versement de quarts provisionnels pour une somme totale de 141.156,90 €. Il apparaît, lors du calcul de la redevance définitive pour cette année, que la Commune est redevable de la somme de 88.126,97 €. Le montant de 53.029,93 € fera l'objet également d'un remboursement.

En ce qui concerne les années 2006 et 2007, la provision annuelle à payer correspond au montant de la redevance définitive respectivement des années 2004 (88.884,36 €) et 2005 (88.126,97 €).

7. Le patio de l'école communale d'Emines représente une surface importante. Sa position centrale dans l'école constitue un lieu de passage très fréquenté. L'entretien de cet espace se verrait facilité par l'utilisation d'une auto-

laveuse. Le devis estimatif de ce matériel s'élève à 4.200,00 € TVAC et le mode de marché proposé est la procédure négociée.

8. Le revêtement de sol de la salle de gymnastique de l'école de Rhisnes présente les premiers signes d'usure. Un entretien de ce vinyl avec une monobrosse permettrait de prolonger la durée de vie de celui-ci.

Le devis estimatif atteint 1200,00 € et le mode de marché retenu est la procédure négociée.

9. Marché d'approvisionnement en gasoil de chauffage ( $\pm 130.000$  L) des cuves principalement des différentes écoles communales, de l'Administration communale, du hangar de Villers-lez-Heest et de la bibliothèque de Meux.

Ce marché porte également sur la fourniture de gasoil industriel ( $\pm 10.000$  L) destiné à certains engins du service des travaux.

Mode de marché : procédure négociée.

10. Marché d'approvisionnement en gasoil routier ( $\pm 40.000$  L)

Mode de marché : procédure négociée.

11. Des arbres (peupliers, saules, frêne) arrivés à maturité et situés le long des berges du ruisseau

St-Lambert à Emines, à hauteur de la rue Trieux des Gouttes, menacent de tomber. Lors de récents orages, des branches ont endommagé un abri de jardin.

Le marché consiste à l'abattage, le broyage et l'enlèvement des bois coupés.

Le devis estimatif se monte à 5.000,00 € TVAC . Le mode de marché est la procédure négociée.

12. La tondeuse du service environnement est hors d'usage. Sa réparation s'avère très onéreuse. Il est proposé de la remplacer pour un montant estimé à 1.100,00 TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

13. Pour satisfaire aux conditions d'octroi de subsides auprès de la Région Wallonne, dans le cadre du renouvellement d'un chauffage de la salle qu'il occupe, le Tennis de Table de Rhisnes doit pouvoir justifier d'un titre d'occupation d'une durée minimale de 20 ans.

Une convention d'emphytéose d'une durée de 27 ans répond à cette exigence.

14. Il est suggéré au Conseil communal d'accepter la mise à disposition au profit de l'Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants (IMAJE) d'un espace de l'école communale de Bovesse en vue d'y créer une structure d'accueil d'une capacité de 12 enfants (équivalents temps plein) de 0 à 3 ans.

Cette Maison Communale d'Accueil de l'Enfance occuperait très prochainement (septembre- octobre) la classe construite par les ouvriers communaux il y a quelques années.

L'intervention financière de la Commune se limiterait, comme pour les autres maisons d'enfants, au paiement d'une indemnité journalière par enfant de 5,76 € (réf. Janvier 2007).

15. /

16. Le dossier de candidature a pour but de rencontrer les attentes du Gouvernement Wallon dans sa volonté de réhabilitation des modes de déplacement doux et surtout d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les trois projets présentés visent d'une part à proposer une alternative à l'utilisation de la voiture pour des déplacements courts et d'autre part, à sécuriser les déplacements quotidiens au centre des villages en évitant les rues principales très fréquentées aux heures de pointe.

La priorité est accordée aux itinéraires de déplacements quotidiens.

La réalisation d'un de ces projets permettra de récupérer et de mettre en valeur des pavés récupérés lors de la récente réfection d'une voirie de l'entité.

Pour les deux autres projets, il est envisagé d'utiliser les éléments de béton pour contourner les difficultés techniques.

Sont concernés, par ordre de priorité :

1. le sentier n° 36 et 40 reliant la rue Janquart à la rue du Village à Meux.

Estimation : 40.000,00 € TVAC

2. le sentier n° 35 reliant la rue Preud'homme à la rue du Hazoir à Emines

Estimation : 62.000,00 € TVAC

3. sentier n° 60 reliant la rue Alvax à la rue Bois Notre Dame à Meux

Estimation : 30.000,00 € TVAC.